

Championnat de France d'Echecs des Ecoles

Lons-le-Saunier

Du 16 au
18 juin 2023

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Le Mot du Président | 4 |
| Programme | 6 |
| Visite de l'exploitation agricole le Samedi 17 Juin | 7 |
| Organisation | 8 |
| La Compétition | 12 |
| La Charte du Joueur d'Echecs | 15 |
| Annexe I – Extrait du Règlement de la Finale des Ecoles de la FFE | 16 |
| Annexe II – Règlement Intérieur | 21 |
| Annexe III – Plan de Situation du Jura | 26 |
| Annexe IV – Plan d'Accès au Lycée Agricole de Montmorot | 27 |
| Annexe V – Bulletin d'Inscription | 28 |
| Annexe VI – Bulletin de Renseignements | 31 |
| Annexe VII - Inscription en ligne | 32 |



LE MOT DU PRÉSIDENT

Echiquier Lédonien



Au nom de l'Echiquier Lédonien, je vous félicite pour votre qualification et votre venue à la Finale Nationale d'Echecs des Ecoles.

Le club que je préside depuis dix-huit ans est résolument engagé dans le développement des Echecs auprès des jeunes en général et des scolaires en particulier, c'est pourquoi organiser cette finale était tout naturel.

Le club avait organisé cette même finale en 2015 et 2019 dans ce même lieu.

Vous serez accueillis par nos nombreux bénévoles du club dans les locaux du Lycée Agricole de Montmorot. Ce lieu vous permettra de jouer, manger, dormir, vous détendre et effectuer une visite pédagogique sur un seul et même lieu, ce qui est un gage de sécurité pour les enfants et de tranquillité pour les accompagnateurs.

Vous découvrirez les détails de l'organisation dans la suite de ce livret, ainsi que sur l'onglet spécial sur notre site qui recensera l'ensemble des documents et les dernières nouvelles, n'hésitez pas à le consulter :

<https://echiquier-ledonien.assoconnect.com/page/2255403-championnat-de-france-d-echecs-des-ecoles-2023>

Je tiens à remercier par avance toutes les personnes, bénévoles, élus, sponsors qui ont permis la tenue de cette finale.

Je vous souhaite un bon voyage pour venir dans le Jura, un bon séjour et une réussite dans cette compétition.

Olivier MINAUD ,
Président de l'Echiquier Lédonien

PROGRAMME

Vendredi 16 juin

Accueil à partir de 13h30

Pointage, vérification des certificats scolaires jusqu'à 16h00

Présentation de la finale : de 16h15 à 16h40

Ronde 1 : de 17h00 à 17h45

Ronde 2 : de 18h00 à 18h45

Diner à partir de 18h45

Samedi 17 juin

Petit-déjeuner à partir de 7h30

Ronde 3 : de 9h00 à 9h45

Ronde 4 : de 10h00 à 10h45

Ronde 5 : de 11h00 à 11h45

Déjeuner à partir de 11h45

Ronde 6 : de 14h00 à 14h45

Ronde 7 : de 15h00 à 15h45

Ronde 8 : de 16h00 à 16h45

Temps touristique à partir de 17h00 pour petits et grands

Visite de l'exploitation agricole qui est en voie de conversion totale en bio (viande, lait, vin) et fournisseur en circuit court du Lycée et des établissements scolaires de Lons.

Pour les plus grands : visite et dégustation des caves viticoles et de la coopérative fromagères du lycée avec dégustation et possibilité d'achat (paiement le dimanche matin) !

Diner à partir de 18h45

Dimanche 18 juin

Petit-déjeuner à partir de 7h00

Ronde 9 : de 9h00 à 9h45

Remise des prix suivie du pot de l'amitié à partir de 10h30

PENSEZ A RECUPERER VOS PANIERS REPAS AVANT LE DEPART

VISITE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE LE SAMEDI 17 JUIN



Cette visite s'effectuera à pied depuis le hall d'entrée du lycée, en 5 / 6 groupes. La ferme pédagogique est à 100 m du lycée.



La visite lors de la traite des vaches sera un moment certainement intéressant pour les jeunes scolaires, dont certains imaginent que le lait sort uniquement d'une boîte en carton...

Mais aussi pour les adultes, avec dégustation de vin du Jura avec possibilité d'achat...

Et dégustation de fromage du Jura et également possibilité d'achat.





ORGANISATION

Lieux de la compétition

Pour une finale scolaire, quoi de plus logique qu'un établissement scolaire ! En effet, la compétition se déroulera dans le gymnase du lycée agricole de Montmorot.

Le transport

En train :

Pour ceux qui voyageront avec la SNCF, prévoyez d'être en gare de Lons le saunier entre 13h00 et 15h le vendredi (possibilité en matinée en cas d'impossibilité dans ce créneau horaire). Lors de votre inscription, merci d'indiquer dans les informations « moyen de locomotions » s'il est nécessaire d'aller vous chercher en gare.

Par la route :

Nous vous attendons, à partir de 13h30 au lycée agricole de Montmorot. Vous trouverez en annexe III un plan général du Jura, ainsi qu'un plan récapitulatif des différents axes d'arrivée en annexe IV.

Le logement

Les chambres sont situées au sein même du lycée, l'accès aux dortoirs s'effectue par l'intérieur du bâtiment, vous n'avez donc pas besoin de sortir dehors pour accéder aux diverses salles. Plus de 60 chambres de 4 et 8 personnes sont à disposition, soit 368 places au total.

Si toutefois nous serions plus nombreux, le lycée de Mancy, situé à 10 minutes en voiture à Lons le Saunier, peut accueillir 250 personnes supplémentaires selon les mêmes conditions d'hébergement.

Nous privilégierons l'attribution d'une chambre de 8 et d'une chambre de 4 par équipe, ainsi qu'une autre chambre en complément, afin de permettre la non-mixité des joueurs et des accompagnateurs, tout en maintenant un esprit d'équipe.

Vous pouvez prévoir un cadenas pour fermer les armoires si vous avez des affaires de valeurs.

La literie n'est pas fournie, il faut donc la prévoir (sacs de couchage, draps, oreillers...).

Veuillez libérer les chambres pour 9h00 le dimanche afin de faciliter le nettoyage et le rangement du Lycée.

L'Echiquier Lédonien décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol

La restauration

La restauration aura lieu dans le self et le réfectoire du lycée.

Un système de plage horaire sera mis en place pour éviter trop d'attente (déjà en place en 2015 et 2019 à la satisfaction de tous)

Les menus (repas et petit déjeuner) seront réalisés par le restaurateur de l'Amayllis, sur place.

En cas de régime particulier merci de le signaler via la feuille d'inscription.

Divers

Des bénévoles de l'Echiquier Lédonien auront la charge de faciliter votre séjour.

Nous vous communiquerons ultérieurement le prénom et les coordonnées téléphoniques du responsable de votre école, qui aura en charge 5 à 6 équipes.





En dehors de l'échiquier

Un terrain de sport extérieur est à disposition dans l'enceinte du lycée. Pensez aux ballons de foot, de hand, de basket.

Deux baby-foot sont également à disposition dans la salle de la buvette.

Et les pelouses peuvent également vous accueillir...

Pour les accompagnateurs :

Vous aurez à disposition une salle « d'attente » d'où vous pourrez suivre les différentes rondes depuis le haut du gymnase : vue plongeante sur la salle.

Pour tous :

Dans l'espace attente des accompagnateurs, vous trouverez une buvette fonctionnant avec des tickets (pour éviter que les enfants aient de l'argent sur eux) et pour des raisons d'hygiène.

Nous vous proposons des crêpes, des boissons fraîches, café, thé, tisane, et le soir après le repas : bière et vin du jura...

Cette buvette vous permettra aussi de retirer vos commandes (vins et fromages à retirer dimanche matin).

Communication

Le Lycée est équipé de la WIFI, le code vous sera communiqué sur place. Les médias locaux sont avertis de cet événement, la presse écrite et télévisuelle seront présentes.

Nous assurerons un suivi permanent de cette finale sur la page Facebook de L'Echiquier Lédonien avec photos et textes. Dans le cas où un membre de votre équipe refuserait de se faire prendre en photo, merci de le signaler lors de votre inscription.

Un suivi régulier sera aussi assuré sur le site de l'Echiquier Lédonien : <https://echiquier-ledonien.assoconnect.com/page/2255403-championnat-de-france-d-echecs-des-ecoles-2023>

Les résultats seront en ligne sur le site de la Fédération Française des Echecs. Les photos de la remise des prix seront sur le site de l'Echiquier Lédonien et téléchargeables.

Cérémonie de remise des prix

Moment privilégié pour les enfants et les adultes, elle se déroulera dans l'amphithéâtre du Lycée de 10h30 à 12h00.

Chaque équipe se verra remettre :

Un trophée



Un sac souvenir avec des petits lots



Chaque joueur se verra remettre :

Une médaille



Un diplôme pour sa participation



Pour faciliter la remise des prix, les places dans l'amphithéâtre seront réservées par équipe, merci de les respecter.

L'appel des équipes se fera dans l'ordre inverse des résultats.

A l'issue de cette cérémonie le verre de l'amitié vous sera offert.

**PENSEZ A RECUPERER VOS PANIER
REPAS AVANT LE DEPART**



LA COMPÉTITION

La salle

La compétition sera située dans la salle de sport du Lycée. Accès par l'intérieur.

- Les accompagnateurs ne seront pas admis dans la salle pendant la compétition.
- Les accompagnateurs pourront voir les joueurs depuis la salle de la buvette.
- L'entrée et la sortie de cette salle s'effectuera uniquement par la porte intérieure.
- Les tables seront alignées. Une rangée correspondra à deux équipes.
- Les joueurs auront une pendule électronique et un échiquier avec des pièces en buis plombées et feutrées « made in Jura » !

Les arbitres

- L'arbitre principal sera Olivier MINAUD, arbitre FIDE, arbitre Formateur, et arbitre régulier des compétitions scolaires départementales et régionales.
- Les arbitres adjoints seront soit arbitre titulaire, soit en cours de formation. Tous ont déjà arbitré des compétitions scolaires.

Le planning

- Il est indiqué dans le programme en page 6 et 7.
- Rappel : les rondes débuteront à l'heure prévue. Les joueurs absents au début de la ronde, pourront jouer mais avec la pendule déclenchée (donc avec moins de temps).

Composition des équipes

Le capitaine de l'équipe devra donner la composition de l'équipe ordonnée comme prévu au règlement fédéral (cf annexe I) et entre autre : Article 5.2.1 : *« Après chaque ronde, la composition de l'équipe doit être fournie au plus tard 5 minutes après la publication des appariements. »*



Tenue vestimentaire des équipes

Article 4.4. du règlement fédéral : *« Lors de la finale nationale, chaque joueur, joueuse et encadrant d'une équipe devra porter un maillot (ou un haut de vêtement) identifiant son établissement scolaire au moins pour les premières et dernières rondes et lors de la cérémonie de remise des prix. Le non-respect de cette règle entraîne une pénalité de -1 sur le score de l'équipe à la ronde concernée. »*

Comportement des joueurs et des accompagnateurs

- Les joueurs ne respectant pas la charte du joueur (page 15 du livret et affichage dans le bâtiment), en particulier le respect des locaux, pourront être exclus pour le reste du tournoi.
- Au même titre, les accompagnateurs ne respectant pas la charte du joueur pourront être exclus du lycée et pourront voir leurs équipes exclues de la compétition.
- Ces sanctions seront prononcées soit par l'arbitre principal soit par l'organisateur. Elles pourront faire l'objet d'un recours auprès de la commission d'appel (voir le règlement intérieur en annexe II).

Divers

Pour toutes autres demandes, se reporter au règlement intérieur, ou à l'arbitre principal lors du tournoi.

Inscription

Le tarif de l'inscription est de :

Règlement fédéral // Article 1.6.2. « *Pour la phase nationale, une participation aux frais d'organisation est demandée. Les tarifs d'inscription sont forfaitaires et fixés au maximum à 60€ par jeune et à 85€ pour les 2 premiers encadrants. À partir du 3^e encadrant, l'organisateur pourra demander davantage avec l'accord du DCS.*

Cette participation couvre l'hébergement pour 2 nuits, 2 petits déjeuners, 4 repas et tous les frais liés à la compétition et aux animations.

Si une équipe renonce à l'offre d'hébergement et restauration prévus par l'organisateur, les droits d'inscription par joueur sont ramenés à 25€ maximum.»

Si vous souhaitez une autre prestation : compétition et repas du midi seulement, plus d'accompagnateurs, ou repas à l'unité (pour accompagnateur non logé sur place)... Veuillez vous référer à la feuille d'inscription

Les inscriptions s'effectueront via le site dédié et le règlement par internet : <https://echiquier-ledonien.assoconnect.com/collect/description/306031-t-inscription-championnat-de-france-d-echecs-des-ecoles-2023>

Un certificat de paiement vous sera adressé.

Aucune équipe ne sera acceptée sur place sans inscription et paiement en totalité des sommes dûes.



LA CHARTE DU JOUEUR D'ECHECS

JE SUIS UN SPORTIF...

JE RESPECTE LES REGLES

Les règles doivent être appliquées de bonne foi.

Le résultat de la partie doit être acquis loyalement.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

JE RESPECTE L'ADVERSAIRE

Respecter l'adversaire, c'est accepter de jouer contre lui sans préjugés.

Respecter l'adversaire, c'est refuser de jouer en ayant recours à la tricherie.

Respecter l'adversaire, c'est éviter de le déranger.

Respecter l'adversaire, c'est être poli.

JE RESPECTE L'ARBITRE

L'arbitre dispose de toute l'autorité nécessaire pour veiller à l'application des règles du jeu.

L'arbitre est le représentant officiel de la F.F.E sur les lieux du tournoi

Face à une décision de l'arbitre en cours de jeu, les joueurs et joueuses doivent obtempérer mais ils peuvent déposer un appel.

JE RESPECTE L'ORGANISATEUR

Les joueurs et joueuses concourent à la bonne tenue de la compétition.

Les joueurs et joueuses se conforment au Règlement Intérieur affiché dans l'aire de jeu.

Les joueurs et joueuses d'échecs sont des sportifs !

***NE PAS RESPECTER CETTE CHARTE, C'EST S'EXPOSER
À DES PÉNALITÉS SPORTIVES OU À DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES***

ANNEXE I – EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE LA FINALE DES ECOLES DE LA FFE

1.4. Engagement

1.4.1. Lors d'une phase par équipes, tous les membres d'une équipe doivent être scolarisés dans la même école. Un certificat de scolarité de moins de 3 mois devra être fourni pour chaque élève.

1.4.2. Cas particulier : les écoles faisant partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) ou d'un syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS) sont considérées comme une école unique. En cas d'équipe constituée sur plusieurs écoles de ce type, il appartient à ces écoles de fournir la preuve de leur appartenance à un même RPI ou SIVOS (copie de l'arrêté préfectoral).

1.5 Licences

Chaque joueur doit être titulaire d'une licence FFE (A ou B) valable pour la saison en cours.

1.6. Droits de participation

1.6.2. Pour la phase nationale, une participation aux frais d'organisation est demandée. Les tarifs d'inscription sont forfaitaires et fixés au maximum à 60€ par jeune et à 85€ pour les 2 premiers encadrants. À partir du 3e encadrant, l'organisateur pourra demander davantage avec l'accord du DCS.

Cette participation couvre l'hébergement pour 2 nuits, 2 petits déjeuners, 4 repas et tous les frais liés à la compétition et aux animations.

Si une équipe renonce à l'offre d'hébergement et restauration prévus par l'organisateur, les droits d'inscription par joueur sont ramenés à 25 € maximum.

1.7. Règles du jeu

Quelle que soit la phase, les règles de la Fédération Internationale Des

Echecs et de la Fédération Française des Echecs en vigueur à la date des matchs sont applicables à toutes les parties. Les parties effectivement jouées, même si un forfait administratif est prononcé ultérieurement, sont comptabilisées pour le classement Elo rapide.

4. Finale nationale

4.2.2. Les établissements qualifiés doivent confirmer leur participation à la phase nationale auprès de la direction du championnat au plus tard le 15 avril et envoyer tous les documents demandés aux organisateurs, 3 semaines avant la date de la finale prévue, sous peine de non-qualification.

4.2.3. En cas de désistement d'une équipe qualifiée pour la finale nationale, l'équipe arrivée en deuxième position dans la même académie pourra demander à remplacer l'équipe initialement prévue. Aucune autre équipe au-delà de la 2e place d'une finale académique ne pourra postuler à une participation à la finale nationale.

4.2.4. L'école championne de France de la saison précédente est qualifiée pour la finale de la saison en cours. Leur académie qualifiera une équipe supplémentaire dans la même catégorie.

4.2.5. L'association organisatrice d'une finale nationale scolaire, s'il n'a pas déjà d'équipe qualifiée, est autorisée à présenter une équipe d'un établissement choisie parmi celles ayant participé à la phase académique de son département.

4.2.6. Par dérogation, des établissements d'enseignement français à l'étranger (EEFE) peuvent être invités par le DCS à participer à une finale nationale.

4.2.8. Le DCS peut, sur proposition des organisateurs d'une finale nationale, qualifier une équipe supplémentaire ayant participé à une finale académique afin d'assurer la parité.

4.3. Appariements et Cadence

Les appariements sont effectués au système Suisse en 9 rondes.

L'équipe première nommée dans les appariements établis par l'arbitre a les blancs sur les échiquiers impairs et les noirs sur les échiquiers pairs.

La cadence de jeu est de 15 minutes + 5 s par coup.

4.4. Tenue vestimentaire

Lors de la finale nationale, chaque joueur, joueuse et encadrant d'une équipe devra porter un maillot (ou un haut de vêtement) identifiant son établissement scolaire au moins pour les premières et dernières rondes et lors de la cérémonie de remise des prix. Le non-respect de cette règle entraîne une pénalité de -1 sur le score de l'équipe à la ronde concernée.

4.5. Titre

À l'issue de la finale nationale, le titre de champion de France des écoles revient à l'équipe qui a terminé à la 1^{re} place.

5.1. Constitution des équipes

5.1.1. Une équipe est constituée de 8 élèves, dont au moins 2 filles et 2 garçons d'un même établissement.

5.1.2. La ou le responsable d'équipe constitue une liste de 8 à 10 élèves de la même école qui doit être communiquée à la personne responsable de la compétition finale au moins 4 jours avant le début de celle-ci.

Cette liste peut être modifiée de façon marginale et en cas de force majeure jusqu'à 2h avant le début prévu pour la 1^{ère} ronde. Elle ne peut plus être modifiée ensuite, et ce jusqu'à la fin de la phase en cours.

5.1.3. Le classement à utiliser pour chaque joueur ou joueuse est le classement rapide tel que publié sur le site fédéral le jour du début de la compétition.

5.1.4. Les équipes sont numérotées par l'arbitre en fonction de la moyenne des classements de tous les joueurs et joueuses figurant sur la feuille de constitution des équipes. Pour le calcul de cette moyenne, tous les Elo estimés sont ramenés à 799 pour les écoles.

5.1.5. Un certificat de scolarité de moins de 3 mois qui atteste de l'appartenance à l'établissement de chaque membre de l'équipe devra être fourni au plus tard au moment du pointage. Des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées dans certains cas de force majeure : déménagement récent ou handicap obligeant un changement d'établissement par exemple.

5.2. Feuille de match

5.2.1. Avant la ronde 1, la composition de l'équipe est donnée à l'arbitre avant la publication des appariements. Après chaque ronde, la composition de l'équipe doit être fournie au plus tard 5 minutes après la publication des appariements.

Si la composition n'est pas fournie dans le délai imparti :

a) Lors de la première ronde les 8 premiers membres de la liste ordonnée complète (dont au moins les 2 premières filles et les 2 premiers garçons) joueront ;

b) Lors des rondes suivantes, la composition restera ce qu'elle était à la ronde précédente.

5.2.2. Le feuille de match ne comprend que des joueurs et des joueuses figurant sur la liste constituant l'équipe.

Les joueurs et joueuses doivent toujours rester dans le même ordre que celui donné dans la composition de l'équipe. Les interversions sont interdites.

Toute infraction est sanctionnée par un forfait administratif sur le ou les échiquiers en infraction.

5.2.3. La feuille de match ne peut pas comporter de trou. En cas d'équipe incomplète, le ou les derniers échiquiers sont laissés vacants.

Le non-respect de cet article entraîne, pour l'équipe fautive, un forfait administratif au premier échiquier vacant et sur tous les suivants.

5.2.4. Chaque équipe doit inscrire sur la feuille de match au moins deux garçons et au moins deux filles.

Chaque infraction est sanctionnée par un forfait administratif avec la marque de -1 à partir du dernier échiquier puis en remontant.

5.2.5. Tout membre de l'équipe qui ne joue pas à la place qui lui est attribuée perd la partie par forfait administratif. Tout membre qui participe avec une équipe d'un établissement sans être élève de cet établissement amène la défaite de l'équipe par forfait administratif.

5.3. Résultats-Classement

5.3.1. Une partie gagnée est comptée 1 point, une partie perdue devant l'échiquier 0 point, une partie nulle est notée X et n'est pas comptabilisée dans le score final.

Une partie perdue par forfait sportif est comptée :

- -1 si une partie a été effectivement jouée sur l'un des échiquiers suivant l'échiquier concerné ;
- 0 point dans les autres cas.

Dans ce cas la partie est gagnée par l'adversaire sauf si celui-ci est aussi en infraction.

Une partie perdue par forfait administratif est comptée 0 point sauf indication contraire par application de l'article 5.2.3. et elle est gagnée par l'adversaire, sauf si celui-ci est aussi en infraction.

5.3.2. Le gain du match est attribué à l'équipe totalisant plus de points de parties que l'équipe adverse. En cas d'égalité de points de parties, le match est déclaré nul. Un match gagné est compté 3 points, un match nul est compté 2 points, un match perdu devant l'échiquier est compté 1 point.

Un match perdu par forfait sportif est compté 0 point. Un match perdu à la suite de forfait(s) administratif(s) est compté 1 point.

Si une équipe est exempte, elle marque trois points de match et sera considérée comme ayant gagné sur le score de 5 points de parties à 0.

5.3.3. En système Suisse et en toutes rondes, le classement est effectué selon le nombre total de points de match

En cas d'égalité de points, pour déterminer les équipes classées 1re, 2e et 3e, les départages suivants seront utilisés :

En système suisse :

- a) Le différentiel.
- b) Nombre de gains.
- c) La moyenne d'âge la plus faible.

ANNEXE II – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Présentation

Le Club de l'Échiquier Lédonien organise la phase finale du championnat des écoles par équipes, les vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 juin 2023.

Le lieu de la compétition se situe au Lycée Agricole de Montmorot au 614 avenue Edgar Faure 39570 Montmorot.

Les joueurs devront être titulaires d'une licence B ou A en cours de validité.

Article 2 : Règles et appariements

Le tournoi est joué suivant les règles de la FIDE adoptée lors du 93ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde). Ces Règles du Jeu d'Échecs entrent en vigueur le 1er janvier 2023

Les appariements seront effectués au Système Suisse intégral, sans protection, avec le logiciel PAPI 3.3.6.

Seront appariés à la première ronde toutes les équipes qui auront réglés leur droit d'inscription.

Article 3 : Cadence

Les 9 rondes se joueront à la cadence : 15 minutes + 5 s/coup

Article 4 : Horaires

Pointage vendredi : de 13h30 à 16h00

Affichage des appariements : 5 minutes après la fin de la dernière partie de chaque ronde

1^{ère} ronde vendredi à 17h00

2^{ème} ronde vendredi à 18h00

3^{ème} ronde samedi à 9h00

4^{ème} ronde samedi à 10h00

5^{ème} ronde samedi à 11h00

6^{ème} ronde samedi à 14h00

7^{ème} ronde samedi à 15h00

8^{ème} ronde samedi à 16h00

9^{ème} ronde dimanche à 9h00

Installation des joueurs possible 10 minutes avant le début de la ronde.

Article 5 : Accès salle de compétition

La salle est exclusivement réservée aux :

Joueurs/capitaine

Arbitres et membres de l'organisation

Elus et Officiels

Presse Locale

Par conséquent, les parents, accompagnateurs, remplaçants, spectateurs et autres membres des équipes ne sont pas admis dans la salle.

Article 6 : Remise des prix

Remise des titres dimanche à 10h30.

Les titres, coupes et médailles ne seront remis qu'aux seuls présents, les absents ne pourront réclamer ultérieurement leurs récompenses.

Article 7 : Classement

Immédiatement après l'issue de la partie, le joueur vainqueur, ou celui qui avait les blancs en cas de nulle, communique le résultat à l'arbitre de salle. Les joueurs qui n'auraient pas donné leur résultat à l'issue de leur ronde se verront crédités d'un double 0.

Départage des ex-aequo :

Si les 2 premières équipes sont ex-aequo :

- 1) Résultat de la confrontation directe
- 2) Le différentiel.
- 3) Nombre de gains.
- 4) La moyenne d'âge la plus faible.

Si plus de 2 équipes ex-aequo en tête du tableau :

- 1) Le différentiel.
- 2) Nombre de gains.
- 3) La moyenne d'âge la plus faible.

Article 8 : Commission d'appel sportive

Elle est composée de :

L'arbitre principal ou de son représentant

L'organisateur ou son représentant

Un accompagnateur ou son suppléant (choisi par l'arbitre principal)

La liste de la commission sera affichée dans la salle de jeu et dans le hall avant le début de la compétition.

Aucun membre de la commission ne pourra statuer sur une affaire le concernant.

Le capitaine de l'équipe peut saisir la commission d'appel par écrit. Cependant en attendant ; la décision de la commission d'appel devra être appliquée.

Article 9 : Rappels

- Tout le bâtiment est un lieu non-fumeurs.
- Interdiction d'avoir un téléphone sur soi, ou tout autre moyen électronique de communication, même éteint dans la salle de jeu. Tout son émis par un de ses dispositifs de communication et/ou son port, entraînera la perte de la partie.
- Avoir une attitude convenable.
- Analyse et blitz interdits dans la salle.
- Interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie.
- Les joueurs éviteront toute discussion et lecture suspecte pendant une partie.
- Signalement des abandons non justifiés au Directeur des Titres et des Sanctions.
- Toute dégradation entraînera une exclusion.
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.
- Deux avertissements oraux signifient l'exclusion immédiate du tournoi.
- Respect de la charte du joueur.
- Les joueurs ne respectant pas la charte du joueur (page 4 du livret), en particulier dans le respect des locaux, même en dehors de la salle et des horaires de la compétition, pourront être exclus pour le reste du tournoi.
- Au même titre, les accompagnateurs ne respectant pas la charte du joueur pourront être exclus du lycée et pourront voir leurs équipes

exclus de la compétition.

- Ces sanctions seront prononcées soit par l'arbitre principal soit par l'organisateur. Elles pourront faire l'objet d'un recours auprès de la commission d'appel (voir règlement intérieur en annexe)
- Rôle des Capitaines : extrait du règlement fédéral
 - Chaque équipe doit avoir un ou une capitaine
 - Dans l'exercice de ses fonctions, les capitaines d'équipe ont le droit d'accéder à l'aire réservée aux joueurs et joueuses.
 - Durant les parties, les capitaines peuvent conseiller ses joueurs/ joueuses sur l'opportunité d'offrir, d'accepter ou de refuser une proposition de nullité, sur l'opportunité d'abandonner, sur la situation du match, à condition de ne faire aucun commentaire sur la position sur l'échiquier.
 - L'arbitre a le droit d'assister à tout échange de propos entre joueurs et joueuses et leur capitaine.
 - Pour exercer ses fonctions, les capitaines ont le droit de mandater une personne le représentant, sous réserve de l'accord de l'arbitre principal
 - En cours de jeu, les capitaines sont les seuls aptes à formuler et à présenter une réclamation à l'arbitre ou, à défaut, à la direction de la compétition.

Article 10 : Arbitrage

| | |
|---------------------|--|
| Arbitre Principal : | Olivier MINAUD arbitre FIDE |
| Arbitres Adjoints : | Emily MINAUD arbitre AFO |
| | Florian DALOZ arbitre AFC |
| | Christian LORIEUX arbitre AFC |
| | Yann Erick BERTRU arbitre AFC |
| | Maxim GONCALVES arbitre stagiaire AFC |
| | Francine BERTHELOT arbitre stagiaire AFC |
| | Tom MIGNOT arbitre jeune |
| | Roxanne CHEVALIER arbitre stagiaire AFJ |
| | Soumeya TOILLION arbitre stagiaire AFJ |

Article 11 :

Tous les participants et accompagnateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

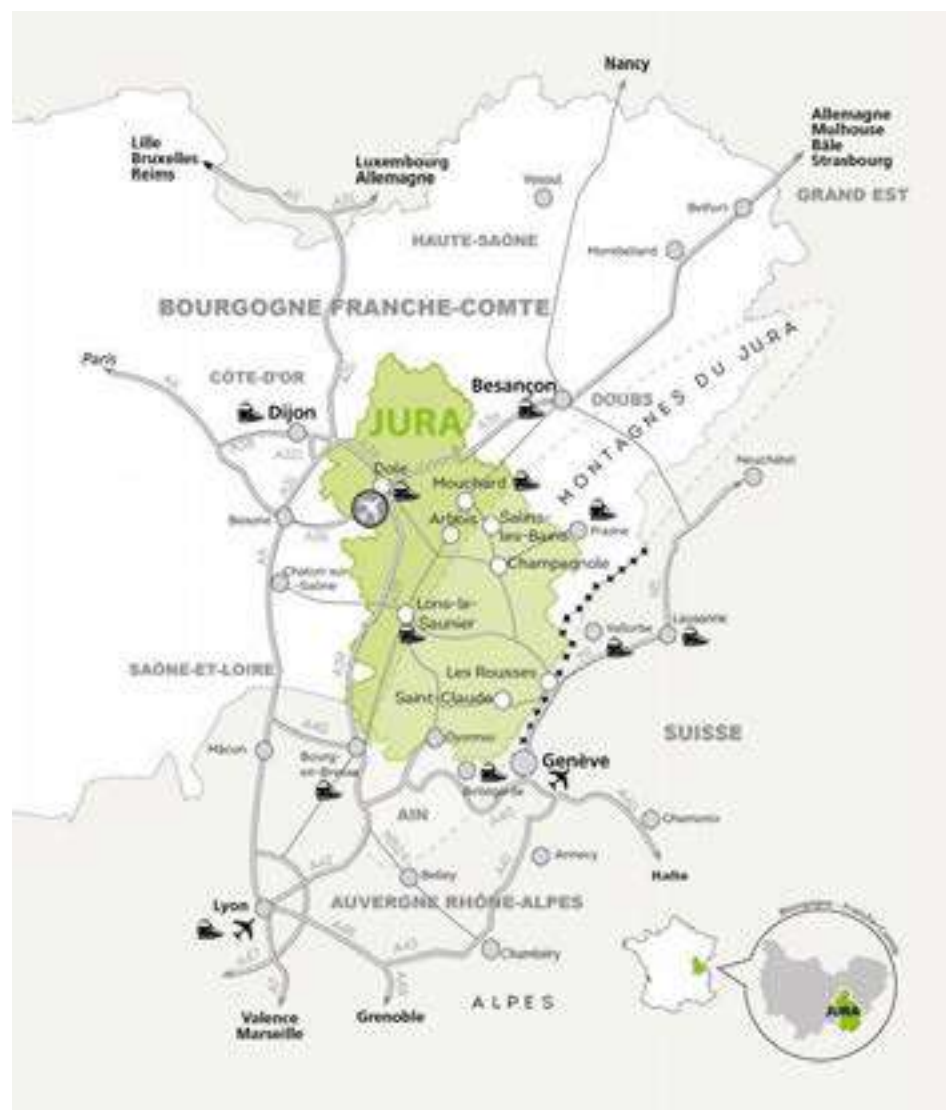
L'Arbitre Principal

L'Organisateur

Olivier MINAUD

Emily MINAUD

ANNEXE III – PLAN DE SITUATION DU JURA



ANNEXE IV – PLAN D'ACCÈS AU LYCÉE AGRICOLE DE MONTMOROT



ANNEXE V – BULLETIN D'INSCRIPTION

Finale Nationale des écoles 2023

LONS / MONTMOROT les 16 / 17 / 18 juin

Cette fiche d'inscription vous est présentée pour que vous ayez une vision globale des informations demandées et des prix des prestations.

Les inscriptions s'effectuent UNIQUEMENT en ligne pour des raisons pratiques. Veuillez cliquer sur le lien page 32, présent également en fin de la fiche, pour vous inscrire en ligne.

Date limite d'inscription : 1^{er} mai 2023

ECOLE :

Académie :

Adresse :

Contact du responsable Nom, Prénom :

.....

Adresse mail :

N° de téléphone portable :

| | Joueurs (N° Licence, Nom, Prénom) | H/F | Coût |
|-----------|--|------------|-------------|
| 1 | | | 60€ |
| 2 | | | 60€ |
| 3 | | | 60€ |
| 4 | | | 60€ |
| 5 | | | 60€ |
| 6 | | | 60€ |
| 7 | | | 60€ |
| 8 | | | 60€ |
| 9 | | | 60€ |
| 10 | | | 60€ |

| | Accompagnateurs (Nom, Prénom) | H/F | Coût |
|---|--------------------------------------|------------|-------------|
| 1 | | | 85€ |
| 2 | | | 85€ |
| 3 | | | 110€ |
| 4 | | | 110€ |
| 5 | | | 135€ |
| 6 | | | 135€ |

TOTAL GÉNÉRAL :

Le coût comprend l'accueil en pension complète du vendredi 16 après-midi au dimanche 18 midi soit :

Le repas du vendredi soir

La nuitée de vendredi à samedi

Le petit déjeuner le samedi matin

Le repas du samedi midi

Le repas du samedi soir

La nuitée de samedi à dimanche

Le petit déjeuner du dimanche matin

Le repas du dimanche midi à emporter

Option 1) : repas

| | Prix unitaire | Ven soir Nb | Sam midi Nb | Sam soir Nb | Dim midi Nb | Coût total |
|----------------|----------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------|
| Joueurs | 12,00€ | | | | |€ |
| Accomp. | 15,00€ | | | | |€ |

Option 2) : compétition seule

Si une équipe renonce à l'offre d'hébergement et restauration prévus par l'organisateur, les droits d'inscription par joueur sont ramenés à 25 €.

| | Prix unitaire | Nb | Coût total |
|----------------|----------------------|-----------|-------------------|
| Joueurs | 25,00€ | |€ |

Payées par internet via <https://echiquier-ledonien.assoconnect.com/collect/description/306031-t-inscription-championnat-de-france-d-echecs-des-ecoles-2023> (Aucune inscription ne sera prise en compte sans paiement)

Moyen de Locomotion : (cocher la case concernée)



Par le train en gare de Lons le saunier

- précisez le jour

Jeudi

Précisez l'heure :h.....

Vendredi

Précisez l'heure :h.....



Par mes propres moyens

- précisez le jour

Jeudi

Précisez l'heure :h.....

Vendredi

Précisez l'heure :h.....

Dans ce cas, rendez-vous sur le parking du lycée (téléphonez pour confirmer votre horaire).

ANNEXE VI – BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS

Finale Nationale des écoles 2023

LONS / MONTMOROT les 16 / 17 / 18 juin

Ecole :

Fiche Technique

NOTA BENE : les menus sont tous sans porc

Nom, Prénom :

Fiche Alimentaire :

Allergies connues :

.....

Autres renseignements :

.....

Nom, Prénom :

Fiche Alimentaire :

Allergies connues :

.....

Autres renseignements :

.....

Nom, Prénom :

Fiche Alimentaire :

Allergies connues :

.....

ANNEXE VII - INSCRIPTION EN LIGNE

Via : <https://echiquier-ledonien.assoconnect.com/collect/description/306031-t-inscription-championnat-de-france-d-echecs-des-ecoles-2023>

Vous arriverez sur cette page détaillant l'ensemble des formules possibles et ce livret en pièce jointe. Cliquez sur « **Je participe !** »

Information

L'Échiquier Lédonien organise le 1^{er} tournoi national d'échecs des écoles de 2023 du 14 au 16 juillet 2023 au lycée agricole de Ledon.

Pour toute question d'inscription contactez-nous : Tournoi@echiquier-ledonien.fr ou appelez-nous au 02 47 41 96 31. L'inscription sera gratuite pour les élèves et les enseignants accompagnateurs.

Formules

Formule complète (jeu + hébergement)

| | |
|---------------------|-------|
| Formule | 8000€ |
| Jeune | 6000€ |
| Accompagnateur n° 1 | 1000€ |
| Accompagnateur n° 2 | 7000€ |
| Accompagnateur n° 3 | 6000€ |

Formule sans hébergement

| | |
|----------------------|-------|
| Formule | 8000€ |
| Jeune | 6000€ |
| Accompagnateur n° 1 | 1000€ |
| Accompagnateur n° 2 | 1000€ |
| Accompagnateur n° 3 | 1000€ |
| Accompagnateur n° 4 | 1000€ |
| Accompagnateur n° 5 | 1000€ |
| Accompagnateur n° 6 | 1000€ |
| Accompagnateur n° 7 | 1000€ |
| Accompagnateur n° 8 | 1000€ |
| Accompagnateur n° 9 | 1000€ |
| Accompagnateur n° 10 | 1000€ |

Coût d'un adulte hébergé (sans hébergement)

| | |
|---------------------|-------|
| Formule | 8000€ |
| Accompagnateur n° 1 | 6000€ |

Inscription Championnat de France d'Echecs des Ecoles 2023

Sélectionnez la formule souhaitée par personne

Créez autant d'inscrits que de personnes venant au championnat via ce bouton

Une fois l'ensemble des personnes créées et les formules sélectionnées, appuyez sur « **Continuer** »

Pour la répartition des chambres

Pour les joueurs

Au moins un par équipe pour avoir votre contact

Important pour les repas !

Complétez les informations pour chaque joueur et accompagnateur, cela nous permet d'adapter notre organisation au plus proche de vos besoins.

Une fois l'ensemble des indications complétées, appuyez sur « **Continuer** », vérifiez les informations puis appuyez sur « **Payer** » et **procéder au paiement**.

NOTA BENE : un pourboire automatique est mis par la plateforme, qui est pris par elle, et ne va pas dans les caisses du club. Vous pouvez le modifier et mettre à 0€

**L'Echiquier Lédonien vous souhaite un très bon
championnat !**

*A très vite dans
le Jura !!*

